Code de conduite
pour les opérateurs touristiques interagissant avec les tortues marines

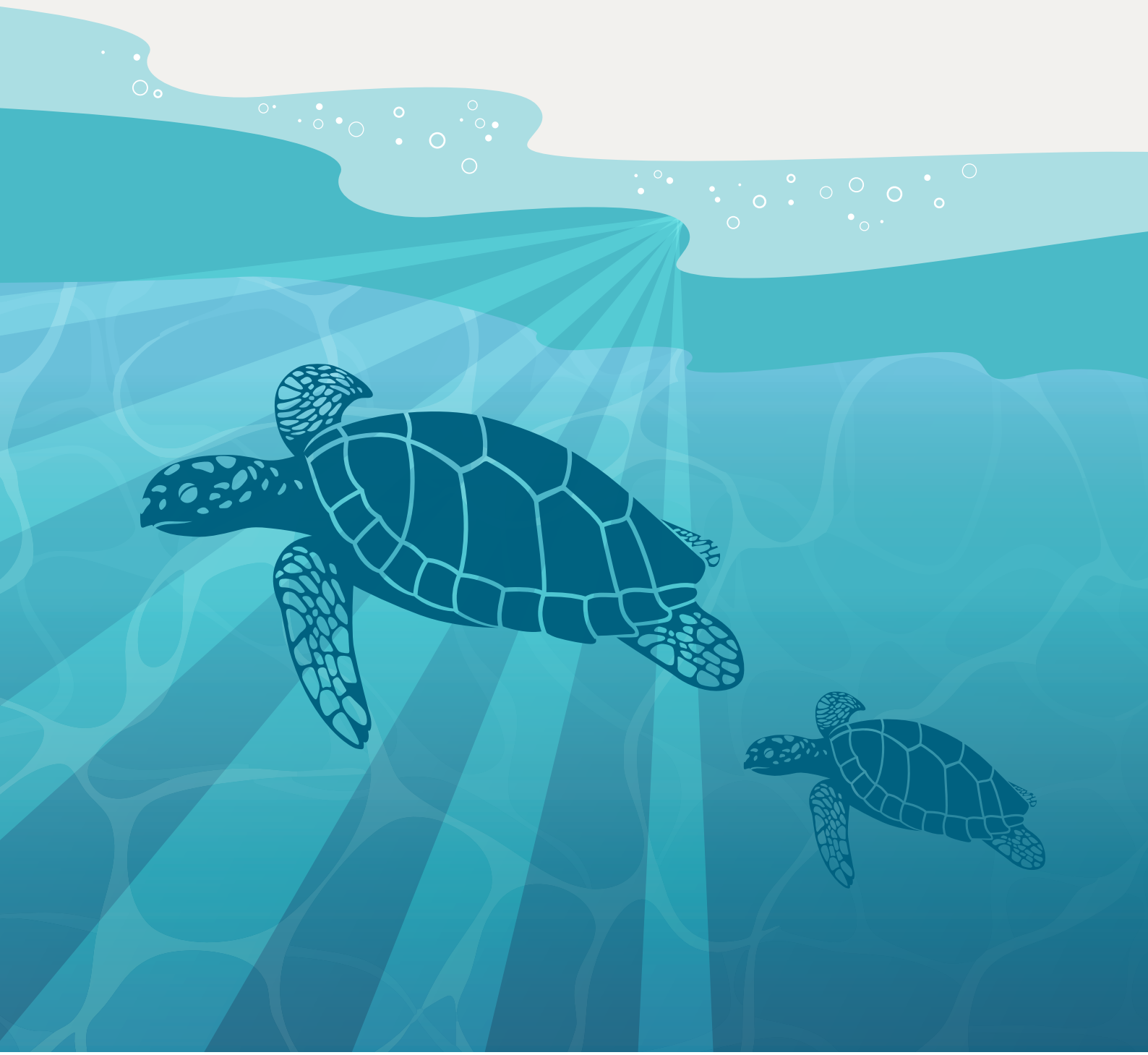

EUROPEAN UNION

SPREP
Secretariat of the Pacific Regional Environment Programme

Pacific BioScapes

VESS
VANUATU ENVIRONMENTAL SCIENCE SOCIETY

Contenu

Code de conduite pour les opérateurs touristiques interagissant avec les tortues marines	3
Recommandations générales	4
Activités dans l'eau – natation, snorkeling ou plongée	5
Visites des plages de ponte	6
Observer l'émergence des bébés tortues	7
Observer les tortues depuis les airs	7
Hôtels, complexes touristiques et bungalows proches des plages de nidification et des habitats d'alimentation des tortues.	8
Tourisme lié aux tortues et culture.	8
Conservation dans le tourisme lié aux tortues au Vanuatu	8
Tourisme inapproprié impliquant les tortues	9
Les tortues sont protégées par les lois du Vanuatu	10
Annexe: Ressources utiles	10

Code de conduite pour les opérateurs touristiques interagissant avec les tortues marines

Les tortues marines figurent parmi les animaux les plus fascinants à observer dans la nature. Les eaux du Vanuatu abritent quatre des sept espèces présentes dans le monde : la tortue imbriquée, la tortue verte, la tortue caouanne et la tortue luth. Les tortues imbriquées, vertes et luth viennent pondre leurs œufs sur les plages du Vanuatu pendant les mois d'été (octobre à mars). Les caouannes, quant à elles, sont des visiteuses occasionnelles. Cela offre aux touristes comme aux habitants de nombreuses occasions de rencontrer ces tortues. Les eaux claires et chaudes autour des côtes créent un environnement propice à l'observation des tortues.

Avec l'augmentation des voyages vers des destinations tropicales comme le Vanuatu, les activités touristiques centrées sur les tortues se multiplient. Cependant, ces interactions humaines accrues ont un impact. Toutes les espèces de tortues marines sont menacées d'extinction, il est donc crucial que nos activités touristiques n'aggravent pas cette menace pour ces espèces emblématiques.

Les "**Directives pour interagir avec les tortues marines au Vanuatu**" visent à fournir à toute personne rencontrant des tortues marines les connaissances nécessaires pour s'assurer que leurs interactions ne leur nuisent pas, afin qu'elles puissent rester en bonne santé et survivre durablement. Les opérateurs touristiques ont un devoir de protection envers leurs visiteurs pour garantir leur sécurité. Ils ont également la responsabilité d'utiliser durablement les ressources naturelles sur lesquelles repose le tourisme, en minimisant l'impact de leurs activités. Les perturbations et le stress causés aux tortues sont faciles à provoquer et peuvent entraîner de graves conséquences, notamment des changements de comportements liés à l'alimentation, le repos, l'accouplement et la nidification. Ces perturbations peuvent nuire à leur conservation.

Ce **Code de conduite** ne s'adresse pas uniquement aux entreprises proposant des excursions spécifiquement dédiées à l'observation des tortues, mais également à tout tour où les touristes pourraient croiser des tortues, comme la plongée, le snorkeling, le kayak, les sorties en bateau, le paddle, le jet-ski ou les promenades sur les plages de nidification. Il s'adresse également à tout prestataire de services organisant des excursions en mer ou sous l'eau, partout au Vanuatu. Ce code concerne aussi les propriétés touristiques situées sur le littoral dont les tortues peuvent s'approcher ou sur lesquelles elles peuvent venir pondre. Il s'adresse enfin aux opérateurs transportant des touristes dans ces zones, comme les taxis nautiques.

Les "Directives pour interagir avec les tortues marines au Vanuatu" constituent la base de ce code de conduite. En tant qu'opérateur touristique, vous avez la responsabilité supplémentaire de veiller à ce que votre personnel et vos touristes respectent ces directives pour garantir la sécurité des tortues et des personnes.

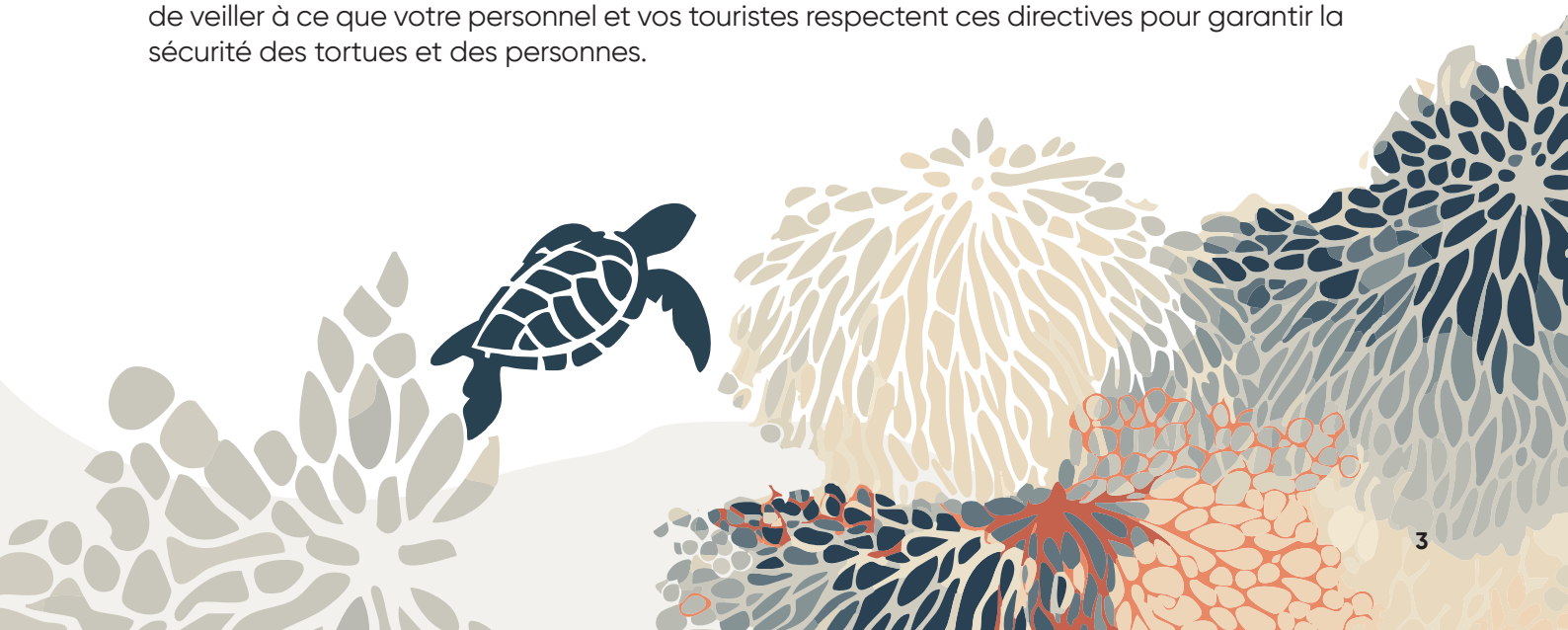

Recommandations générales

- Affichez ou fournissez les **"Directives pour interagir avec les tortues marines au Vanuatu"** à tous vos clients.
- Vous êtes responsable de veiller à ce que tous les touristes respectent ces directives. Cela concerne les touristes à bord d'embarcations ou participant à des tours en mer mais aussi ceux qui, depuis votre propriété, voient des tortues et entrent dans l'eau sans guide.
- Informez les touristes sur les directives avant toute excursion (guidée ou non) ou avant qu'ils n'entrent dans l'eau ou sur une plage de nidification.
- L'information doit inclure des signaux (verbaux ou gestuels) reconnus pour indiquer la présence d'une tortue et des instructions destinées à éviter de perturber les tortues tout en assurant la sécurité des touristes. Assurez-vous que tout l'équipage et les guides connaissent ces signaux et instructions.
- Veillez à ce que tout votre personnel connaisse et respecte les directives. Vérifiez régulièrement et formez les nouveaux employés dès leur arrivée.
- Si votre activité principale est l'observation des tortues, vous devez détenir un permis du département du tourisme et vous assurer que tout votre personnel est formé au respect des directives.
- Limitez le temps d'observation de chaque tortue à un maximum de 30 minutes, que ce soit dans l'eau ou depuis un bateau. Les interactions prolongées augmentent le stress et les impacts sur les tortues.
- Les touristes souhaitent souvent prendre des photos ou des vidéos de leur rencontre avec les tortues. Assurez-vous qu'ils respectent les directives, ne s'approchent pas trop près et n'ennuient pas les tortues pour obtenir le "selfie parfait" ou une vidéo pour TikTok. Cela garantit également la sécurité des touristes.

Activités dans l'eau – natation, snorkeling ou plongée

- Familiarisez-vous avec les directives pour les activités dans l'eau et assurez-vous que tout votre personnel les connaît également.
- Demandez à vos touristes de ne pas nager vers les tortues. Il ne faut pas les effrayer ni les repousser. Si elles développent une crainte des interactions humaines, elles pourraient ne plus revenir dans les zones où elles sont observables. Une tortue qui se sent en sécurité conservera son comportement naturel, offrant ainsi aux touristes une expérience optimale.
- Lors des excursions, un guide formé doit toujours être présent dans l'eau lorsque des touristes se trouvent avec des tortues.
- Il ne doit pas y avoir plus de 4 touristes et un guide à moins de 3 mètres d'une tortue. Ces 3 mètres représentent environ deux longueurs de corps humain.

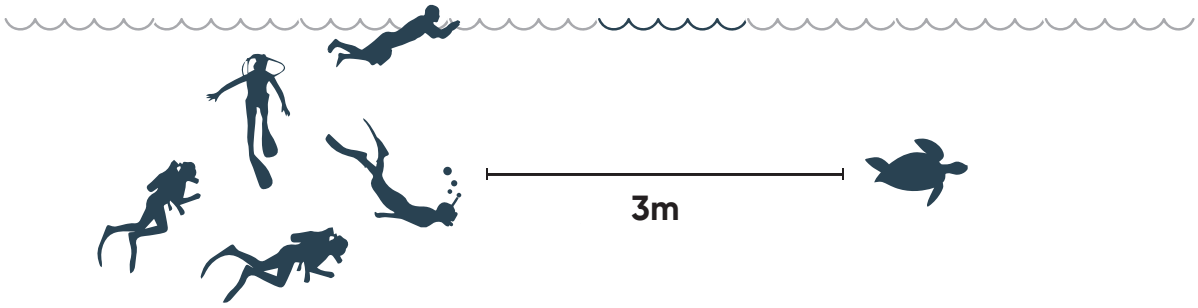

- Si vous croisez une tortue déjà entourée par 5 personnes à moins de 10 mètres, maintenez une distance d'au moins 20 mètres.

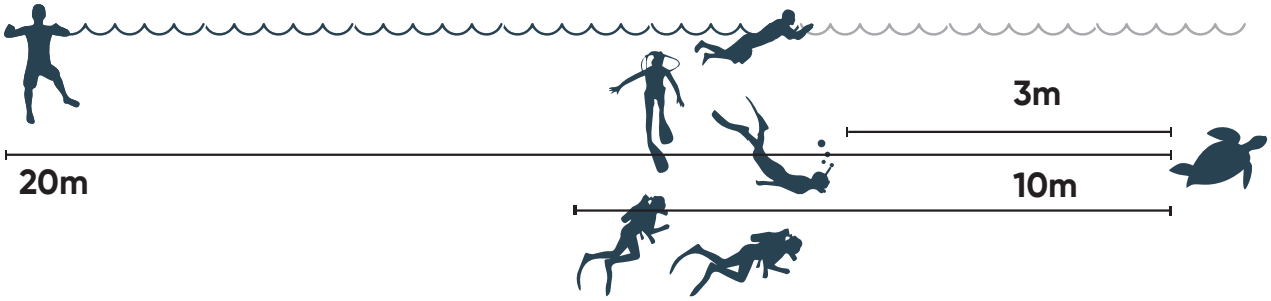

- Les tortues ne doivent pas être encerclées sans une voie de sortie claire. Veillez à ce que vos touristes respectent cette règle.

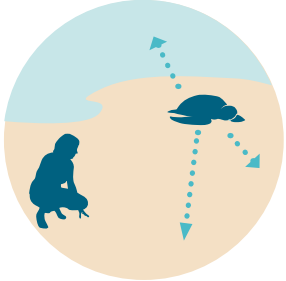

- Si une tortue montre des signes de stress ou de gêne (par exemple, en nageant à répétition pour s'éloigner), assurez-vous que les touristes ne la poursuivent pas et laissez-la partir si elle le souhaite.

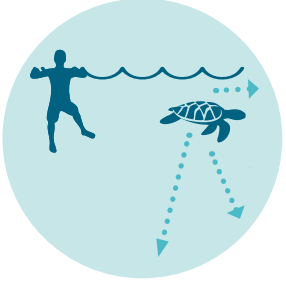

- Indiquez clairement à vos touristes de ne pas toucher ni tenter de nourrir les tortues.

Visites des plages de ponte

- Informez vos clients avant leur visite sur les comportements à adopter en présence de tortues et assurez-vous qu'ils connaissent les"Lignes directrices pour interagir avec les tortues", notamment le protocole d'observation des tortues en ponte. C'est votre responsabilité de veiller au respect de ces règles.
- La plupart des visiteurs ne savent pas comment interagir correctement avec la faune locale. En les éduquant sur les bonnes pratiques et en partageant des informations sur les tortues marines, vous garantissez une expérience positive à la fois pour les touristes et les tortues. Il est crucial que les femelles ne soient pas dérangées quand elles viennent pour couver leurs œufs sur les plages pour assurer la pérennité et la santé des populations de tortues.
- Limitez idéalement les groupes à cinq touristes maximum par guide. Cela réduit les perturbations pour les tortues. Par ailleurs cela facilite la gestion du groupe permet de s'assurer que tout le monde suit les consignes.

- N'envoyez qu'un seul guide pour identifier les tortues avant d'amener les touristes. La présence humaine peut dissuader les femelles de venir pondre.
- Familiarisez-vous avec les habitudes et les comportements des tortues sur votre plage. Gérez les attentes des visiteurs pour éviter qu'ils soient déçus s'ils ne voient pas de tortues.
- Restreignez l'observation des nids à trois heures après le coucher du soleil. Certaines femelles peuvent encore être dissuadées de pondre malgré le respect des consignes. En limitant le temps passé sur la plage, les femelles dérangées en début de soirée auront la possibilité de pondre plus tard dans la nuit, à l'abri des perturbations humaines.

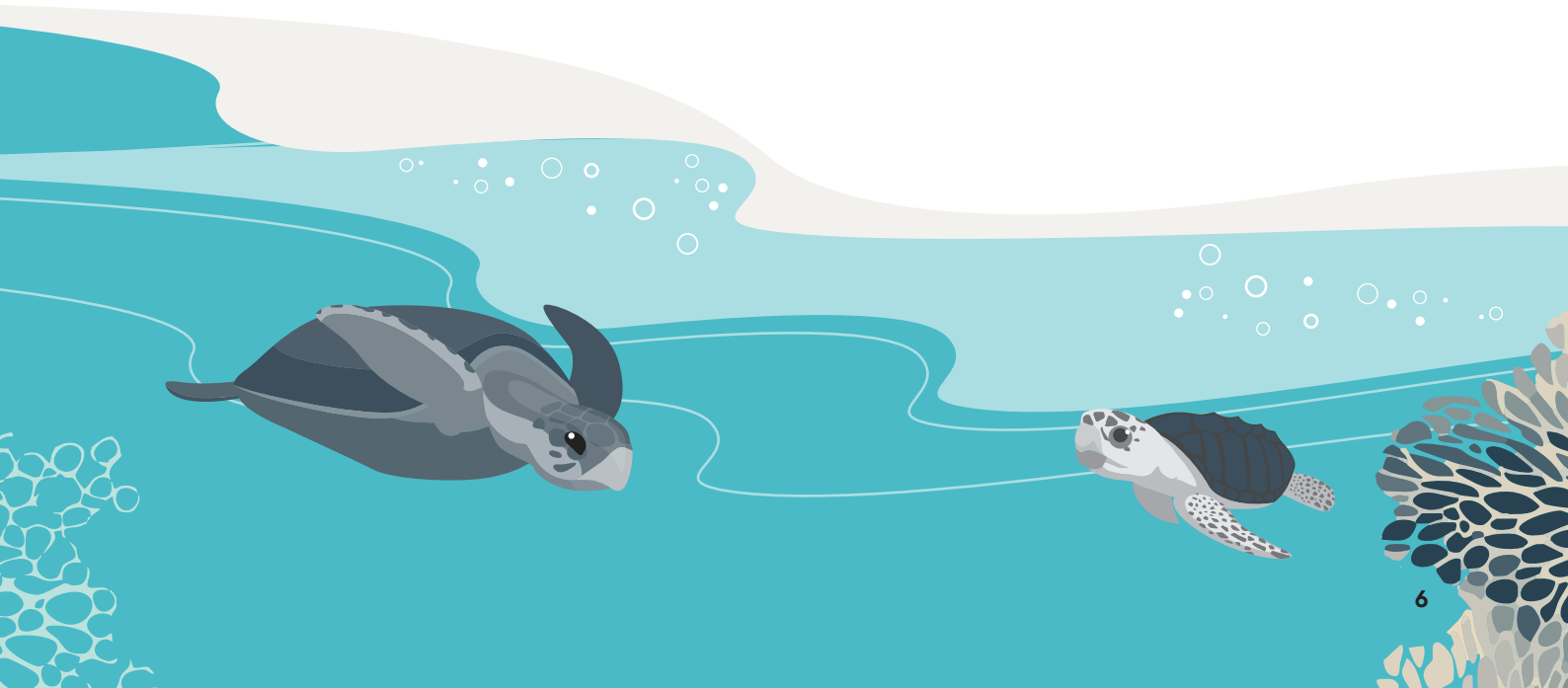

Observer l'émergence des bébés tortues

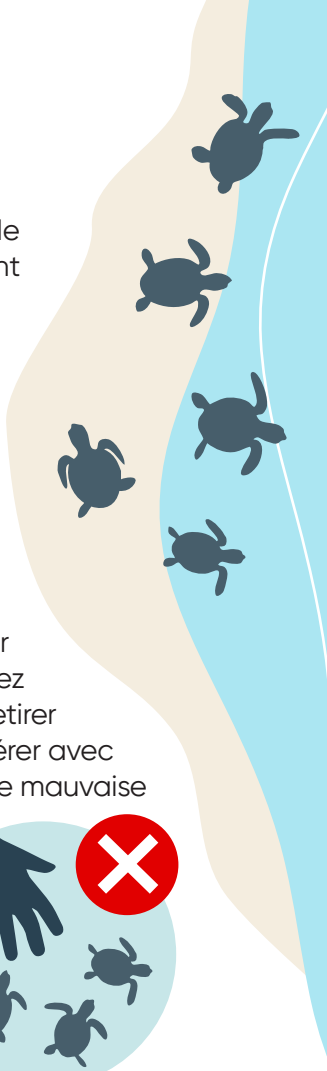

- Informez vos clients avant leur visite sur la plage de nidification sur la manière de se comporter lors de l'émergence des bébés tortues et assurez-vous qu'ils soient tous familiers avec les « Directives pour interagir avec les tortues », notamment le protocole pour observer les bébés tortues. Rappelez-vous qu'il est de votre responsabilité de faire respecter ces directives par tous les touristes. Il est essentiel que les bébés tortues atteignent l'océan sans être dérangés pour leur donner les meilleures chances de survie jusqu'à l'âge adulte. Ainsi, nous contribuons à assurer un avenir durable aux populations de tortues.
- Si vous voyez un bébé tortue coincé ou se dirigeant dans la mauvaise direction et que vous pensez qu'il ne pourra pas atteindre la mer seul, en tant que guide, vous pouvez le déplacer avec précaution et rapidement pour le sortir de sa position ou vers un endroit sombre sur la plage où il pourra se réorienter et trouver l'océan. Donnez-lui d'abord le temps de tenter de trouver son chemin ; n'intervenez pas trop vite. Il est préférable d'essayer de bloquer la pollution lumineuse ou de retirer l'obstacle plutôt que de déplacer le bébé tortue. Réfléchissez bien avant d'interférer avec un bébé tortue. Si vous pensez vraiment qu'il est coincé ou qu'il se dirige dans une mauvaise direction et qu'il ne pourra pas atteindre la mer, vous devez décider s'il a besoin d'aide, puis le déplacer avec un minimum de perturbation.

- Ne manipulez les bébés tortues sous aucune autre circonstance. Ne prenez jamais un bébé tortue pour le montrer aux touristes.
- Ne laissez pas les touristes manipuler les bébés tortues. Même dans une situation où vous devez rapidement déplacer un bébé tortue pour qu'il puisse atteindre la mer, seul un guide peut le faire.

- Assurez-vous que vous et vos touristes n'utilisiez pas de lampes de poche ou autres lumières artificielles puissantes. Si vous devez absolument utiliser une lampe de poche, utilisez uniquement une lumière rouge filtrée et faible. Si vos visites incluent régulièrement l'observation des nidifications ou des émergences, envisagez d'acheter des lampes de poche avec filtres rouges à prêter ou à louer à vos clients. Mais pensez à limiter au maximum l'utilisation des lampes.
- Ne gardez jamais de bébés tortues en captivité, que ce soit pour une courte ou une longue durée, même si elles semblent faibles ou malades. Les bébés tortues doivent ramper sur la plage et effectuer une nage frénétique vers les eaux profondes avec l'énergie de leur réserve vitelline. Les empêcher de le faire les affaiblit, compliquant leur arrivée dans des eaux plus sûres et perturbant l'imprégnation de la plage, ce qui peut les empêcher de retrouver leur « chez-soi » pour s'accoupler et pondre des œufs une fois adultes.

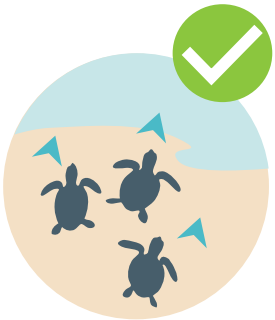

Observer les tortues depuis les airs

- Si vous pilotez un avion à voilure fixe ou un hélicoptère, vous devez voler à au moins 300 mètres au-dessus des tortues. Les perturbations causées par le vent, le bruit et les ombres des aéronefs peuvent stresser la faune marine ou modifier son comportement lorsqu'elle cherche à les éviter.
- Si vous pilotez un hélicoptère, évitez de stationner en vol stationnaire au-dessus des tortues. Cela provoque des perturbations accrues dues au vent, au bruit et aux ombres pendant une période prolongée. En cas de perturbation, les tortues s'éloigneront probablement et arrêteront leur activité, comme par exemple se nourrir.
- Suivez les directives relatives à l'utilisation des drones.

Hôtels, complexes touristiques et bungalows proches des plages de nidification et des habitats d'alimentation des tortues.

- Une évaluation complète de l'impact environnemental doit être réalisée pour tout nouveau développement touristique sur le littoral afin de déterminer si le site constitue un habitat ou une plage de nidification important pour les tortues. L'évaluation doit inclure les impacts sur les tortues ou leur habitat et prévoir des moyens d'éliminer ou de réduire tout dommage potentiel. Si nécessaire, un expert des tortues doit être consulté pour évaluer les impacts spécifiques.
- Avant toute nouvelle construction, y compris les digues et les jetées sur des installations existantes situées dans des zones côtières, il convient de considérer les impacts potentiels sur les tortues et leur habitat.
- Assurez-vous que tous les permis nécessaires, tels qu'un permis environnemental et un permis de développement côtier, soient obtenus avant le début de toute construction. Respectez toutes les conditions stipulées dans les permis.
- Si les tortues rencontrent des structures verticales, elles seront moins susceptibles de pondre leurs œufs que si elles trouvent des défenses naturelles comme des dunes et de la végétation. Prenez cela en compte lors de la planification des défenses côtières.
- La pollution lumineuse est un problème majeur sur les plages de nidification. Réfléchissez-y attentivement lors de la planification des bâtiments, en tenant compte de l'effet cumulatif de la lumière provenant de plusieurs installations.
- Suivez les directives pour garder les plages accueillantes pour les tortues.
- Envisagez d'installer des panneaux affichant ces directives près de la plage ou des habitats des tortues.

Tourisme lié aux tortues et culture

Intégrer la culture vanuataise dans une expérience touristique autour des tortues peut enrichir la visite. Il est important de consulter les chefs ou artisans locaux pour s'assurer qu'il est approprié d'inclure une activité culturelle dans le circuit et qu'une autorisation a été donnée pour y participer. Assurez-vous que tout crédit ou redevance soit attribué aux personnes appropriées, notamment pour les œuvres d'art, les objets artisanaux ou les récits inspirés des tortues, vendus sur place ou lors des visites.

Conservation dans le tourisme lié aux tortues au Vanuatu

Le tourisme peut contribuer à la conservation des tortues ou, au contraire, aggraver les dégâts. De nombreux touristes souhaitent participer aux efforts de conservation des tortues, certains sont même prêts à payer pour cela. Afin d'assurer des résultats positifs pour la conservation et de préserver le bien-être animal, il est essentiel de réfléchir au design des initiatives de conservation avant de développer un produit touristique. Tout projet de conservation doit se faire en collaboration avec des ONG de conservation ou des experts en tortues, particulièrement lorsque les activités impliquent la capture ou la manipulation de tortues. Ces activités doivent être encadrées par des personnes qualifiées pour en évaluer les implications éthiques. Des permis délivrés par le gouvernement du Vanuatu sont requis pour ces activités.

Tourisme inapproprié impliquant les tortues

Capture de tortues pour les montrer aux touristes: Capturer une tortue est stressant pour l'animal, tout comme la tenir, même pour quelques secondes. Il n'est jamais acceptable de capturer une tortue pour permettre à un touriste une rencontre rapprochée. La loi interdit de harceler ou de manipuler des tortues, même pour une courte durée.

Captivité des tortues ou restriction de leurs mouvements: Cela n'est pas un produit touristique approprié. Cela cause du stress, affecte leur bien-être, et empêche les comportements normaux, y compris la reproduction. Toutes les espèces de tortues sont menacées d'extinction, et leur stress ou maltraitance peut impacter toute la population. La captivité des tortues est illégale au Vanuatu.

Programme de renforcement (élevage de bébés tortues jusqu'à 12 mois avant leur libération). Les preuves scientifiques montrent que cette pratique a des conséquences négatives sur le bien-être des tortues et peut entraîner des comportements inadaptés après leur libération. De plus, rien ne prouve qu'elle augmente significativement les populations reproductrices par rapport aux conditions naturelles. D'autres méthodes de protection des tortues sont plus efficaces. Cette pratique n'est donc pas adaptée au tourisme.

Réhabilitation de tortues malades ou blessées: Cela doit être fait sous la supervision d'un vétérinaire spécialisé. Exposer ces tortues au public augmente leur stress et réduit leurs chances de guérison. Au Vanuatu, il n'existe pas de centre de réhabilitation pour tortues. La loi interdit la captivité des tortues, même si elles sont malades ou blessées. Si vous trouvez une tortue malade ou blessée, informez immédiatement le Département des pêches du Vanuatu.

Les tortues sont protégées par les lois du Vanuatu

Les espèces de tortues marines sont protégées par le *Fisheries Act* (2014). Le Règlement 59 interdit de blesser, tuer, consommer, vendre, acheter, exporter ou détruire des tortues à tous les stades de vie (bébés, juvéniles ou adultes). Il est également interdit de manipuler ou de perturber les nids ou les tortues en nidification, ainsi que de consommer des œufs de tortue. La loi interdit également toute forme de captivité. Des exemptions peuvent être accordées par le Directeur pour des raisons culturelles, éducatives ou scientifiques.

Une infraction à cette loi peut entraîner une amende de 200 000 VT pour un individu ou jusqu'à 1 000 000 VT pour une entreprise.

En cas de blessure ou de mort accidentelle d'une tortue, vous devez le signaler immédiatement au Département des Pêches du Vanuatu :

- Téléphone : +678 23119 ou +678 7748499 (bureau de Port-Vila) / 36218 (bureau de Santo
- Email: fisheriesresearch@fisheries.gov.vu ou fisheriescompliance@fisheries.gov.vu.

Le contact général pour le Département des Pêches du Vanuatu est contact@fisheries.gov.vu.

Pour signaler une tortue malade, blessée ou morte, contactez également la *Vanuatu Environmental Science Society* à vess@vanuatuconservation.org ou Donald James, coordinateur de *Vanua Tai (Wan Sol Bag)*, au +678 7772613 / 5419965

Les opérateurs organisant des tours d'observation des tortues doivent obtenir un permis touristique. Si vous constatez qu'un opérateur ne respecte pas ces directives, contactez le Département du Tourisme au +678 33400 (officier chargé des normes minimales).

Si tous les opérateurs touristiques au Vanuatu respectent ce *Code de Conduite pour les Opérateurs Touristiques Interagissant avec les Tortues Marines*, cela garantit que nos emblématiques tortues sauvages restent heureuses, en bonne santé et continuent d'attirer des touristes dans notre pays durablement. Suivre ces directives assure que les rencontres entre les touristes et les tortues offrent une meilleure expérience, tant pour les touristes que pour les tortues. Vous pouvez enrichir encore davantage cette expérience en veillant à ce que vous et votre personnel soyez informés sur les tortues, en particulier sur leur biologie, leur cycle de vie, les menaces qui les affectent et les mesures de conservation que nous pouvons prendre pour les protéger. Vous pourrez ensuite inclure ces informations dans vos visites ou les présenter à vos invités, afin d'offrir aux touristes une meilleure expérience et d'accroître la sensibilisation à propos de ces magnifiques créatures, non seulement au Vanuatu, mais dans le monde entier.

Annexe: Ressources utiles

Olive Ridley Turtle Project: Cours en ligne gratuit sur les tortues marines et leur conservation.
https://oliveridleyproject.org/e-learning

Utilisez ce code QR pour consulter l'intégralité des directives sur le site web de la Vanuatu Environmental Science Society.

Cette publication a été produite par la Vanuatu Environmental Science Society avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du programme SPREP BioScopes et ne reflète pas nécessairement les vues de l'Union européenne.